



FORMATION BNSSA

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

La formation BNSSA permet d'acquérir les compétences nécessaires pour assurer **la surveillance et la sécurité** des espaces aquatiques (piscines, plages, plans d'eau).

⚠ Le titulaire du BNSSA assure uniquement la surveillance : il n'a pas de prérogative d'enseignement.



OBJECTIFS

- Apprendre les techniques de surveillance et d'intervention en milieu aquatique.
- Maîtriser les gestes de premiers secours et de réanimation.
- Comprendre la réglementation en matière de surveillance des baignades.
- Préparer et obtenir le BNSSA, diplôme reconnu au niveau national.



PUBLIC VISÉ

- Toute personne âgée d'**au moins 17 ans** le jour de l'examen ou **émancipée** (les mineurs non émancipés recevront leur diplôme à 18 ans).
- Fournir **un certificat médical spécifique BNSSA** (moins de 3 mois avant l'entrée en formation).
- **Être titulaire du PSEI** en cours de validité.



ORGANISATION DE LA FORMATION

TESTS D'ENTRÉE ET RÉUNION D'INFORMATION

Samedi 18 octobre 2025

Vacances de la Toussaint

- ! Piscine Raymond Sommet – Saint-Étienne
- **11h30 – 12h** : présentation de la formation
- **12h15 – 13h45** : tests aquatiques (nage libre, palmes, masque, tuba, apnée, remorquage mannequin)
- **14h – 14h30** : inscriptions selon profil

CONTENUS DE LA FORMATION

- **Aquatique** : entraînements en piscine (samedis 12h-14h + vacances scolaires)
- **Réglementation** : cours théoriques (samedis 14h-15h + vacances scolaires)

Deux formules possibles :

- **Continue** : 3h/semaine (périodes scolaires)
- **Intensive** : 15h/semaine (vacances scolaires)



Groupes de 8 à 24 stagiaires

Coût formation (sauvetage + réglementation) : 250€

(Sous couvert du CREPS de Vichy)

FORMATION BNSSA

SECOURISME - PSE1 (35H)

Obligatoire pour se présenter au BNSSA – sessions proposées toute l'année.

- **Groupes de 10 à 12 stagiaires**
- **Coût : 250 €**



Sessions disponibles

- 27 → 31/10/2025
- 28, 29, 30/12/2025 + 10, 11/01/2026
- 7, 8 + 18, 19, 20, 21/02/2026
- Vacances d'avril 2026 (sous réserve d'inscriptions suffisantes)



AFMS - L'ÉTRAT



EXAMEN BNSSA

Février, avril et juin 2026 (dates précises à confirmer)

Coût inscription : 70 €

Épreuves :

- **3 épreuves pratiques éliminatoires :**
 - 100 m sauvetage (≤ 2'40)
 - 250 m avec palmes, masque, tuba (≤ 4'20)
 - Sauvetage et secourisme en milieu aquatique
- **1 épreuve écrite : QCM de 40 questions (score ≥ 30/40 requis)**

Validité du diplôme : 5 ans, avec obligation de recyclage.

Options & Recyclages

Entraînements natation avec notre partenaire, le club du SEAM :

- 20 à 80h sur la saison (1 à 3 séances/semaine en période scolaire)
- Adhésion et licence : 80 €

Recyclage PSE1 (7h) : 70 € (dates à confirmer)

Recyclage BNSSA (entraînement aquatique 5h minimum) : 70 €

Présentation à l'examen : 70 €

RESPONSABLE FORMATION



Christelle CHAUX



06.81.36.56.13



cchaux@afms-aura.fr

(Sous couvert du CREPS de Vichy)



CREPS

Auvergne-Rhône-Alpes



ville de
Saint-Étienne
L'expérience design